



Pour un Service Public de recherche agronomique au service des citoyens :

*la CGT-INRA s'adresse aux candidats
à la présidence de la République,
aux législatives en 2012,
aux députés sortants et aux partis politiques.*

La CGT-INRA ne sépare pas sa stratégie de défense des intérêts individuels et collectifs des travailleurs de la recherche agronomique de son adhésion aux principes fondateurs du syndicalisme de combat qui unit les militants de la CGT et les intérêts de tous les citoyens. Elle inscrit son combat dans le contexte économique et social qu'affronte toute la population.

C'est pourquoi aussi la CGT-INRA sera spécialement attentive aux engagements des candidats aux élections présidentielles et législatives pour défendre et reconquérir les services publics en général, de la recherche agronomique en particulier. C'est en ce sens qu'elle s'adresse aux candidats à la charge de Président de la République ainsi qu'aux candidats aux élections législatives de 2012 et aux partis politiques.

Les dernières élections professionnelles de 2011 **qui ont placé la CGT-INRA comme premier syndicat de l'INRA, toutes catégories confondues, la confortent** dans son rôle de représentation des intérêts des salariés.

Les propositions qui suivent sont aussi légitimées par l'appui des chercheurs et ingénieurs de toutes les disciplines scientifiques de l'INRA qui l'ont choisie pour les représenter au Conseil Scientifique National **où huit des neuf sièges réservés aux élus du personnel sont occupés par des candidats se réclamant d'une profession de foi soutenue par la CGT-INRA** et intitulée "*Pour un INRA pérenne, totalement public, libre, au service de tous les citoyens*"¹.

¹ http://www.inra.cgt.fr/actions/conseil-scientifique/elections_csn_2010/ElecCSN2010_proffoi.pdf. Egalement en annexe.

Où en est la recherche agronomique dans le contexte de la crise du capitalisme?

Une crise économique globale mine l'ensemble du système capitaliste. L'aspect financier inédit de cette crise étant à la fois une conséquence de fractures liées au système lui-même et la cause de son aggravation récente. Presque tous les secteurs y sont plongés, des pans entiers de l'agriculture et des industries sont délocalisés. La dette publique contractée par les Etats sur les marchés financiers, qui est l'un des aspects les plus significatifs du capitalisme contemporain, est soudainement utilisée comme prétexte à des politiques d'austérité qui aggravent les conséquences de la crise pour les couches sociales les plus modestes. Cette dette n'est due ni par les salariés, ni par les chômeurs, ni par les agriculteurs, ni par les artisans de ce pays, mais résulte de transferts de richesses produites dans le pays au profit des patrimoines des plus riches et du capital, aux dépens du travail.

Ces politiques d'austérité vont approfondir la crise sociale, le chômage, la montée des inégalités et la souffrance au travail ; la **CGT-INRA exige l'annulation de toutes les mesures** contenues dans les récents plans d'austérité et **souhaite des engagements des candidats à la Présidence de la République et à la Députation** à n'en mettre en œuvre aucun autre.

Dans ce contexte, aucun développement des services publics ni de l'emploi n'est possible sans l'instauration par les Etats de la maîtrise du crédit, notamment grâce à la constitution **d'un pôle financier public sous contrôle des salariés au travers de la nationalisation de grandes banques**. La construction de la confiance dans la monnaie est elle-même un service public et non le résultat de notes données par des agences au service des marchés.

Dans le secteur agricole même, les structures financières coopératives et mutualistes (Crédit Agricole, Groupama...) ont été aspirées dans la spirale des objectifs des grandes sociétés européennes cotées en bourse. L'Etat doit poser les règles d'un retour aux valeurs fondatrices de coopération.

Pour surmonter des crises qui sont une des caractéristiques du système économique capitaliste, la seule solution que nos dirigeants ont trouvée pour maintenir des taux de profit déjà exorbitants est une fuite en avant dans la globalisation de l'exploitation des ressources naturelles et leur marchandisation. Ce faisant, en plus de détériorer nos conditions de travail, ils menacent directement les ressources naturelles et la capacité de nos sociétés à satisfaire les besoins essentiels, en particulier de nourrir leurs populations. Pour eux, la recherche et les connaissances agronomiques ne sont plus hélas que des armes dans la guerre économique entre grands groupes. Les travailleurs intellectuels sont mis en concurrence pour les moyens et « évaluation », « valorisation », « compétitivité » et « brevetabilité » deviennent les maîtres mots de la recherche.

Ils subissent ainsi la taylorisation qui se répand dans la « nouvelle économie » sous couvert de « démarche qualité », des progrès de la « gouvernance » utilisant abondamment les nouvelles technologies de l'information. Or face aux crises écologiques (climat, biodiversité, ressources naturelles, pollutions diverses), face à la nécessaire construction de la souveraineté alimentaire des différents pays au service des populations les plus modestes, il est urgent de renforcer une recherche publique indépendante capable d'éclairer les adaptations nécessaires de notre agriculture et de notre environnement aux changements globaux. Les enjeux, auxquels une recherche agronomique publique doit répondre, sont multiples ; la population, essentiellement citadine, attend une alimentation de qualité et ne doit plus subir le marketing alimentaire dont le seul but est la marge au profit des grands groupes, et l'INRA peut encore défricher des voies de progrès dans la satisfaction de véritables besoins sociaux.

Sous la pression des Etats Membres, la politique de l'Union Européenne mise en œuvre par une Commission largement soumise aux pressions des lobbies privés, notamment au travers de la Politique Agricole Commune, a fortement diminué la population paysanne et liquidé la majorité des exploitations agricoles depuis 50 ans, au profit des oligopoles agro-industriels et d'une fraction réduite de très grandes exploitations qui poursuivent leur expansion territoriale et économique. Aujourd'hui, beaucoup d'agriculteurs, notamment les éleveurs mais aussi des viticulteurs, arboriculteurs, maraîchers, doutent de la survie de leur exploitation. Des efforts importants doivent être faits pour diminuer les intrants dans notre agriculture et trouver des variétés ou des itinéraires techniques adaptés au climat futur et ce pour l'ensemble des systèmes agricoles et forestiers.

Dans l'agroalimentaire, alors que ce secteur est stratégique pour la France les plans sociaux se succèdent et la surexploitation provoque une forte hausse des maladies professionnelles, avec une extension de la précarité. Les grands groupes s'octroient de plus en plus le droit d'orienter les recherches à leur profit en conditionnant l'apport de crédits contractuels à leur participation aux structures de programmation des recherches ; l'organisation des pôles de compétitivité et de l'ANR² en est une illustration. Leur apport financier à ces partenariats systématiques est, de plus, allégé par le Crédit Impôt Recherche qui contribue à saper les bases de l'essor de la recherche et du développement dans les entreprises elles mêmes. Dans le même temps, les Petites et Moyennes Entreprises, qui réalisent pourtant l'essentiel de la production de qualité et forment le tissu économique du territoire sont écartées des produits de la recherche.

Le bilan n'est pas meilleur en ce qui concerne la gestion forestière dont la logique de rentabilité, alliée à l'application de la RGPP³, soumet les agents de l'Office National des Forêts à des pressions de plus en plus fortes, avec des conséquences dramatiques. Cette gestion purement comptable met aussi en péril la pérennité de la production de nos forêts alors même qu'elles sont amenées dans le futur à jouer des rôles écologiques (biodiversité, cycle du carbone) et économiques (bois de construction et chauffage) croissants.

La refonte de la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation est l'une des composantes de la crise ; la **déstructuration de la recherche s'est considérablement amplifiée depuis 2005** alors même que les chercheurs s'étaient mobilisés en 2004 pour une extension des droits et des statuts publics.

La mise en place de l'autonomie des universités (Loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche et de l'Innovation et Loi relative aux libertés et responsabilités des universités) engendre une soumission accrue aux grands groupes industriels et aux pouvoirs locaux. Ce démantèlement méthodique a relevé de deux démarches : une stagnation puis une baisse du soutien aux organismes publics de recherche et une marchandisation à marche forcée de l'enseignement supérieur et de la recherche. La RGPP, la loi sur l'autonomie des universités, la création de l'ANR et de l'AERES⁴ et le recours au Grand Emprunt ont renforcé une recherche pilotée uniquement sur projet, augmenté la précarité des emplois et l'exploitation des personnels, et accentué les inégalités d'accès aux moyens entre laboratoires et entre les travailleurs de la recherche. Cette folle multiplication des structures de pilotage et de projets associée à la prolifération des évaluations est, en soi, une aberration.

La diminution des moyens publics force les équipes et les chercheurs à rechercher à l'extérieur les moyens de travail qui leur donnent la possibilité d'exister dans un monde où la compétition se généralise au détriment de la coopération. Cette situation menace la nécessaire indépendance des scientifiques dont l'expertise risque de plus en plus d'être mise en doute par les citoyens. La course à la publication et la volonté d'avoir l'exclusivité sur les droits de propriété intellectuelle isolent les uns des autres des secteurs entiers de la recherche agronomique publique.

² Agence Nationale de la Recherche

³ Révision Générale des Politiques Publiques

⁴ Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Dans le domaine de la génétique végétale et animale, **la politique de brevetage systématique tourne le dos aux principes du service public** et permet la privatisation des connaissances.

Contre la marchandisation de la connaissance sous toutes ses formes, la CGT-INRA exige l'inscription dans les lois sur la bioéthique l'interdiction en France de tout brevet sur les gènes, les marqueurs et leurs fonctions naturelles pour contrer leur appropriation par des entreprises privées. La France doit promouvoir au niveau international, et en premier lieu en Europe, ces mêmes interdits, et agir pour le retour à un strict respect de la différence entre invention et découverte.

De même, **la CGT-INRA exige le maintien du moratoire sur les cultures de plantes transgéniques** tant que le système de protection des droits de l'obtenteur s'appuie sur des brevets, que le partage des responsabilités liées à la production de ces plantes n'est pas clarifié et que l'innocuité de chaque transgène pour l'Homme et son environnement n'est pas garantie par des recherches publiques menées de manière totalement indépendante des groupes agro-industriels.

Reconstruire le service public de la recherche agronomique pour le remettre au service de tous les citoyens devra donc être la première priorité de toute politique nationale dans ce domaine : refus de l'austérité, maintien de l'INRA comme organisme public national de recherche, contrôle amélioré de ses orientations de recherche par les représentants des personnels, augmentation de ses effectifs de personnels titulaires et renforcement de ses moyens financiers.

Les trois paragraphes suivants énoncent les mesures selon nous nécessaires pour redresser la situation actuelle : nous attendons des candidats et des partis politiques des engagements fermes et assortis de la définition des moyens pour les mettre en œuvre.

1. Le financement de la recherche publique

Largement présentée comme *privilegiée* par rapport à d'autres secteurs publics qui de fait ont encore plus été soumis à des suppressions massives d'emplois et à des diminutions de leurs moyens, la recherche publique en général, l'INRA en particulier, subit aujourd'hui les effets dévastateurs de la RGPP. Elle s'y traduit par des fusions de centres de recherche, ainsi que des fusions et des fermetures d'unités, des pertes de savoir-faire, la taylorisation toujours plus poussée du travail, l'affaiblissement des liens avec les agriculteurs dans la diversité de leurs organisations et l'éclatement des collectifs de recherche. La recherche agronomique publique, déjà touchée dans le budget 2011, voit ses moyens encore plus réduits en 2012 avec la baisse généralisée de la subvention d'Etat aux unités de recherche. En outre, les sources de financement de la recherche et de l'enseignement supérieur ont été largement complexifiées depuis plus de dix ans. Le financement par projet multiplie les pertes de temps de chercheurs pour élaborer, et évaluer les projets de recherche, exacerbe la concurrence entre scientifiques et accroît l'inégalité de l'accès aux moyens de fonctionnement. L'effort réel de recherche est de fait grevé de *coûts de transaction* exorbitants. La qualité de la recherche et l'aboutissement des projets pâtissent de la précarité de l'emploi des jeunes ingénieurs, techniciens, chercheurs et de la compétition perpétuelle entre les personnels permanents.

Le financement sur contrat de recherche, par essence aléatoire, **déstabilise globalement la cohérence de nos recherches**, il faut en finir car les moyens existent pour redynamiser les organismes publics de recherche.

C'est pourquoi, **nous exigeons** :

- **La suppression du Crédit Impôt Recherche** (10 Milliards d'Euros en 2010) qui a prouvé son inefficacité à développer la recherche et qui a été utilisé par les gouvernements précédents pour accroître les profits des grands groupes privés industriels, en particulier agro-industriels.
- **La redistribution** des montants correspondants aux organismes publics de recherche.
- **La suppression de l'ANR et des fondations** qui pilotent l'enseignement supérieur et la recherche (Fondation de Coopération Scientifique de Saclay, Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité,...).
- **Le reversement des fonds ainsi récupérés** aux organismes publics de recherche et aux universités.
- **La fin des projets de Grands Campus et leur remplacement** par un développement des infrastructures, notamment ferroviaires, pour améliorer les relations entre les centres de recherche et universitaires déjà existants.
- **La fin de la RGPP**, outil de destruction massive des emplois et des services publics pour le compte des marchés financiers et le retrait des nouvelles règles de mobilité des fonctionnaires.
- **Des garanties sur la pérennité des EPST⁵** comme éléments-clés du dispositif de la recherche publique, **et leur financement direct par le budget de l'État**, après validation par la représentation nationale ; ce mode de financement, le seul qui soit démocratique, assure l'indépendance des unités de recherche.
- **Une très forte réduction de la part de leurs financements contractuels** par un relèvement de la subvention d'Etat.
- **Une dotation annuelle à hauteur d'au moins 20.000 euros par chercheur** pour permettre aux unités de recherche de fonctionner normalement.
- **Le gouvernement devra mandater la Direction Générale de l'INRA pour qu'elle abonde** les crédits nécessaires à l'ouverture des nouveaux programmes de recherche via les budgets qu'elle alloue aux départements de recherche.
- Il faut que la Direction Générale **et ses homologues des autres organismes-membres dissolvent « Agreenium »⁶**, et que toutes les missions qui lui ont été attribuées soient rendues à ces organismes, et il faut en particulier **réintégrer** dans leur organisme d'origine tous les agents mis à la disposition de ce consortium.

La CGT-INRA tient à préciser qu'elle est évidemment favorable à toutes les collaborations entre les acteurs de la recherche dont la réussite dépend de l'appui que les directions des organismes publics de recherche devraient accorder aux équipes. En effet les équipes sont les seules qui soient en mesure de prendre en compte les besoins et les opportunités de synergies interdisciplinaires, de les coordonner pour les transformer sur le terrain en progrès et en connaissances partagées.

⁵ Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique

⁶ Etablissement Public de Coopération Scientifique regroupant l'INRA, le Cirad, AgroParisTech, Agrocampus Ouest, Montpellier SupAgro et l'Institut National Polytechnique de Toulouse, créé en 2009.

2. Évaluation collective

La CGT-INRA tient à rappeler que dès lors que le financement des unités de recherche est public, **il est légitime que ces unités rendent des comptes** quant à l'utilisation des fonds qui leur ont été attribués. Elle tient également à rappeler que le jugement par les pairs doit rester la norme, avec l'objectif de consolider les collectifs de recherche, de les aider à définir leurs orientations et non **de les mettre en concurrence. L'esprit de compétition aujourd'hui prôné comme garant de l'excellence est en réalité source de conflits et d'individualismes qui nuisent à la qualité et l'efficacité d'une recherche publique indépendante.**

En conséquence, **nous exigeons :**

- **La suppression de l'AERES car elle a été créée** pour trier les soi-disant « meilleurs » et exacerber la concurrence entre les équipes, entre les laboratoires, entre les unités de recherche, et parce que, en outre, elle n'est pas adaptée à analyser des structures complexes et diversifiées comme celles de l'INRA, constituées de domaines expérimentaux, d'équipes mixtes au sein des Universités et des Écoles, et de laboratoires indépendants sur des thématiques finalisées originales.
- **que la Direction Générale de l'INRA soit mandatée pour qu'elle abandonne** la procédure d'évaluation actuelle qui aboutira à court ou moyen terme à moduler la rémunération des personnels et l'accès aux moyens de recherche, **et qu'elle réforme** sur le fond le fonctionnement et la nature des structures qui jugent et conseillent des orientations scientifiques de l'institut, à savoir les Commissions Scientifiques Spécialisées (chargées de l'évaluation individuelle des chercheurs) et les conseils scientifiques de l'INRA que ce soit au niveau national, des départements de recherche et des centres de recherche, dans le sens de la collégialité et d'une représentation démocratique des personnels.
- **L'annulation des textes** qui ont permis à la Direction Générale **d'attribuer la Prime d'Excellence Scientifique** à quelques chargés et directeurs de recherches, choisis sur la base de la « performance », prime qui ne vise qu'à individualiser les rémunérations et à nier le caractère essentiellement collectif des activités de recherche ; ce sont ces raisons qui ont conduit les agents de l'INRA à la rejeter massivement et toutes les structures d'évaluation à refuser de l'arbitrer.

3. Le statut des travailleurs de la recherche, leurs conditions de travail et de rémunération

Dans la droite ligne des actions passées de la CGT-INRA pour la défense du statut des personnels, **nous exigeons :**

- **L'affirmation du statut de fonctionnaire d'Etat** comme règle pour toutes les catégories de personnels, de l'agent technique au directeur de recherche : condition nécessaire essentielle et principale de l'indépendance de la recherche publique,
- **La résorption de la précarité de l'emploi dans le secteur public** en général, et dans celui de la recherche agronomique en particulier. La part de l'emploi précaire s'est considérablement accrue dans les EPST depuis plus de 20 ans ; plus de 15% des Equivalents Temps Plein Travaillés de l'INRA sont occupés par des salariés précaires (thésards, CDD, stagiaires de "longue durée", main d'œuvre occasionnelle,...). Cette augmentation de la précarité est due au financement par projets et à la régression du nombre de recrutements.

- **Une loi de titularisation** de tous les non-titulaires correspondant à des besoins permanents, dans un processus qui, à l'inverse de celle actuellement débattue, inclurait la majeure partie des non-titulaires dans un processus de titularisation et qui ne donnerait pas prétexte à des dégraissages préventifs de la part des directions des organismes publics de recherche en interdisant le renouvellement des contrats des agents précaires de manière à ce qu'ils ne puissent faire valoir leurs droits d'ancienneté.

- **L'assurance que cette loi limite drastiquement le recours aux non-titulaires** ; les CDD doivent être dédiés à des tâches saisonnières bien identifiées à l'INRA (récolte, vendange...) ou temporaires (remplacement de congés maternité...) et à quelques emplois contractuels sur des objectifs de courte durée et sur des métiers très spécifiques temporairement nécessaires à l'avancée de la recherche.

- **La revalorisation des rémunérations** de toutes les catégories de personnels et **leur indexation** sur l'inflation. A l'INRA, les rémunérations liées à la valeur de l'indice de la Fonction publique sont trop faibles (voir tableau en annexe) ; en 15 ans, les agents ont perdu près d'un quart de leur pouvoir d'achat !

- **La fixation de la rémunération dans la Fonction Publique à 1.700 euros par mois au minimum** et la refonte de l'ensemble des carrières de cette même Fonction Publique.

- **Que la Direction Générale de l'INRA soit mandatée** pour qu'elle mette en œuvre **un plan de recrutement** à la hauteur des enjeux de recherche, concernant donc toutes les catégories sans exception, des Adjoints Techniques aux Chercheurs, et que le budget de l'INRA soit augmenté en proportion.

- **Que la Direction Générale de l'INRA soit mandatée** pour mettre en place un plan pluriannuel de **transformation d'emplois**, pour renforcer le rôle des Commissions Administratives Paritaires pour tous les corps de fonctionnaires et pour étendre ce rôle à niveau égal aux agents non-titulaires.

- **La programmation pluriannuelle d'un recrutement massif de jeunes de moins de trente ans** dans tous les corps de la Fonction publique qui contribuera à promouvoir les agents plus anciens

- Nous exigeons enfin **l'annulation de la loi n° 2010-1330** du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites contre laquelle la CGT-INRA s'est battue aux côtés des organisations syndicales confédérales des salariés et **le rétablissement du droit à la retraite à 60 ans** dans les conditions obtenues en 1982 à taux plein pour 37,5 annuités puisque la preuve a été faite que tout report de l'âge de la retraite diminue le montant des pensions et renforce le concept de « retraite par capitalisation ».

Conclusion : Pour une Loi d'orientation et de programmation pluriannuelle

Nous nous adressons à vous candidats à l'élection présidentielle, aux élections législatives, députés sortants, responsables politiques : la tâche de reconstruction d'un grand service public de la recherche agronomique est d'envergure mais nécessaire au regard des enjeux. Seul un engagement fort de l'État au travers d'une nouvelle loi d'orientation et de programmation pluriannuelle pour la recherche permettra de relever les défis actuels, en particulier dans le domaine de l'agronomie et de l'agriculture.

Pour être nouvelle, la politique à mettre en œuvre, doit se traduire par des décisions concrètes, fortes et symboliques comme celles développées ci-dessus : l'arrêt de la RGPP, et la suppression de l'ANR, de l'AERES, du CIR et le transfert des fonds qui leur étaient consacrés à l'ensemble des organismes publics de recherche au prorata de leurs effectifs.

Le débat national sur la recherche doit articuler l'indépendance des organismes publics de recherche vis-à-vis des « groupes de pression » et l'engagement des élus dans la définition des grandes priorités.

Si ces conditions sont réunies, la science restera au cœur des objectifs des organismes publics de recherche qui ne seront plus uniquement mobilisés pour élaborer des solutions à court terme.

Les réponses aux questions d'aujourd'hui sont entre nos mains ; la recherche publique doit continuer à travailler pour résoudre les problèmes de demain.



Contact : PASCAL TILLARD
syndicat C G T
de l'Institut National
de la Recherche Agronomique

INRA — Porte de Saint-Cyr — RN 10 — 78210 SAINT-CYR L'ÉCOLE
Téléphone : 01.39.53.56.56 - Fax : 01.39.02.14.50 – E-mail : cgt@inra.fr - CCP Paris 13451- 49Z
Adresse internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

Annexe

- 74% des agents du corps des Adjoints Techniques de la Recherche AT perçoivent mensuellement moins de 1.500 euros nets et aucun ne perçoit plus de 2.000 euros
- 17% des agents du corps des Techniciens de la Recherche TR perçoivent mensuellement moins de 1.500 euros nets et 79% moins de 2.000 euros
- 51% des agents du corps des Assistants Ingénieurs AI, 31% des agents du grade des Ingénieurs d'Etude de Seconde Classe IE2 perçoivent mensuellement moins de 2.000 euros
- les Ingénieurs de Recherche comme les Chargés de Recherche débutent à moins de 2.000 euros mensuels.

Corps	Nombre	Moins de 1500 euros nets		Moins de 2000 euros nets	
Grade	Total	Nombre	%	Nombre	%
AT2	0	0	0	0	0
AT1	43	43	100	43	100
ATP2	1093	960	88	1093	100
ATP1	242	11	5	242	100
Quatre grades	1378	1014	74	1378	100
TRNO	1732	480	28	1732	100
TRSU	413	0	0	265	64
TREX	631	0	0	203	32
Trois grades	2776	480	17	2200	79
AI	881	0	0	450	51
IE2	755	0	0	234	31

Pour un INRA pérenne, totalement public, libre, au service de tous les citoyens.

Le démantèlement de la recherche publique qui s'est gravement accéléré depuis 2005 (Pacte pour la recherche, PRES, LRU...), s'accompagne de réformes expéditives au sein de l'INRA, sans concertation sérieuse.

La vie scientifique collective est de plus en plus chaotique et soumise à la course aux contrats. Comme pour les autres EPST, les prérogatives scientifiques de l'Institut disparaissent, noyées dans celles des multiples structures : « Alliances » (Aviesan,

Allenvi, Ancre, et d'autres demain ?), Consortium Agreenium, RTRA, Instituts appuyés sur des TGU UMRisées, ...

Dans ce mouvement, la seule perspective offerte aux personnels de l'INRA est la compétition et l'individualisme tant au niveau des individus, des équipes que des départements (multiplication des primes arbitraires et politiques incitatives).

Nous pensons, au contraire, que les valeurs de solidarité et de coopération fondent nos métiers et nos activités de recherche.

L'INRA, organisme de recherche finalisée, doit mobiliser ses unités de recherche, ses unités expérimentales et ses unités d'appui selon une stratégie scientifique cohérente répondant aux intérêts des citoyens. Pour ce faire, nous souhaitons promouvoir la collégialité pour définir les objectifs et le fonctionnement scientifique et administratif de l'institut.

Nous défendons une vision globale qui intègre les dimensions intellectuelles, matérielles et institutionnelles de nos activités, en solidarité avec nos collègues du public et du privé.

C'est pourquoi nous avons collectivement décidé de nous présenter dans chacun des secteurs sur une plate-forme commune que soutient la CGT-INRA.

Organisme de recherche public, l'INRA doit garantir à tous une liberté de recherche pour répondre aux attentes de la société quant à l'avenir de l'agriculture, des industries qui en dépendent, de l'environnement, de l'alimentation.

Nous faisons le constat que les réformes en cours dévoient ces objectifs. Pour nous tous, les injonctions paradoxales se multiplient et reportent sur les individus les conséquences des stratégies incohérentes décidées pour l'INRA.

- *Comment en finir avec la multiplication des procédures de contrôle dirigistes et bureaucratiques d'un groupe de direction de plus en plus isolé de la vraie vie de l'organisme ?*
- *Comment, dans le contexte de mise en place de « grands programmes » censés devenir le cœur de l'INRA, assurer la survie des équipes et unités qui n'entreraient pas dans la « norme » ?*
- *La promotion d'un modèle de chercheur unique ne bride-t-elle pas le développement des compétences diversifiées dont l'INRA a besoin ?*

- *Nous nous efforcerons de lutter contre les effets destructurants des instances de programmation, de financement à coûts complets et d'évaluation des recherches (ANR, AERES, Agreenium, Alliances, multiples initiatives technocratiques nationales et européennes etc.).*
- *Nous nous attacherons à développer la démocratie scientifique, à faire vivre la concertation et à prendre en compte l'avis des acteurs de la recherche.*
- *Nous appuierons la diversité des modes de production de connaissances, en demandant pour tous de manière équitable des moyens pérennes au lieu de favoriser la compétition.*
- *Nous défendrons l'ouverture du statut de titulaire aux « jeunes chercheurs » pour intégrer la nécessité d'apprentissages longs, au lieu de développer la précarité (fragilisation, perte d'attractivité pour les jeunes, discriminations pour les femmes).*

- *Dans un contexte où la marchandisation et la brevetabilité s'élargissent, nous combattons pour garantir un libre accès aux connaissances pour tous.*

Le Conseil Scientifique est le seul lieu où la direction de l'INRA expose ses orientations scientifiques. Au cours du précédent mandat, les voix porteuses des principes énoncés ci-dessus y ont régulièrement relayé les contestations des personnels (comme, par exemple lors du débat sur la prime d'excellence scientifique) et contribué à enrayer les dérives.

L'ampleur des recompositions en cours impose de réaffirmer le rôle de cette instance. La fonction de « contre-proposition » du Conseil Scientifique National sera d'autant mieux remplie que les membres élus seront indépendants de la direction, et attachés à défendre les principes de démocratie scientifique.

Ceci est d'autant plus important que la politique d'austérité du gouvernement (-10% de crédits de fonctionnement annoncés sur 3 ans !) ne peut qu'affaiblir l'activité scientifique de l'Institut.